

L' Elnon

Marc DEBERSEE

Espace m é moire et patrimoine de Rumegies



Cours d'eau étroitement associé à l'histoire et à l'espace du village et de la région. Le nom provient de l'ancienne appellation « El Aon » ou « Annon » qui veut dire « eau ». SAINT-AMAND-LES-EAUX est connu avant son célèbre évangéliste sous la désignation « Elnone » et pendant la Révolution, St Amand deviendra « Elnon Libre ». L'orthographe est encore hésitante à la fin du XVIII siècle. Le Traité de Bruxelles du 18 novembre 1779 (article IV) annonce en ces termes : « Dans les parties où le ruisseau de l'Annon sépare le territoire de HOWARDRIES d'avec ceux d'Aix et ceux de Rumegies, le milieu de son lit formera désormais la limite entre les deux dominations ». L'Annon, l'Elnon est donc la dernière frontière en date depuis 1779.

Jusque 1713 et le Traité d'Utrecht, le Toumais, dont dépendait RUMEGIES avait fait partie du Royaume de France. Après 1713, la région de Tournai intégrée aux Pays-Bas Autrichiens, retrouvait une frontière « naturelle » avec l'Elnon. Mais HOWARDRIES,

avec son domaine, restée dans la Châtellenie de Lille, continuait à être française. Jusque 1779, date à laquelle le Roi de France fit cadeau de cette enclave à l'Autriche, passer l'Elnon vers HOWARDRIES signifiait rester en France. Voilà pourquoi le principal passage vers « l'étranger » s'est toujours plutôt effectué par le Pont Louvet.



Franchir « la Petite Rivière d'Elnon » (1830) à RUMEGIES cela signifie, encore aujourd'hui emprunter cinq voies de traverse. Au Nord-Ouest, à la limite d'Aix, on trouve la « passerelle du Plantys » (à Aix, c'est le lieu-dit « Pont de Planard »), connue des passeurs ou des fraudeurs depuis des décennies, elle a servi à Angèle Lecat en 1917 pour transiter les deux prisonniers Anglais vers la Belgique et la Hollande.

Au Cul du Four, deux passages existent depuis également des temps lointains, la « passerelle du Caporal », du nom du Café du Caporal semble plus récente.

En 1830, la Rue de l'Alot se termine dans les pâtures sans franchissement.

En revanche, l'accès au « Pont Louvet » était l'artère la plus fréquentée. Entre le Cul du Four et le Pont Caillou, d'après les documents étudiés, il ne semble jamais y avoir eu de traversée de la rivière, ni de la rue du Gris Massart, ni par un autre chemin. Une petite écluse y avait été aménagée pour réguler le cours et fonctionnait encore dans le milieu du siècle.

« Le Pont Caillou », seule artère carrossable de la commune vers la Belgique a éclipsé un passage qui était le plus important avant le développement de la circulation automobile, à savoir le 5^{ème} passage, la « Planche d'Elnon » (« les planches » avec celles du Pont Caillou) est déjà signalée en 1586 (« Pont d'Elnon ») puis en 1663. En 1830, il y avait un grand bâtiment au bord de la rivière, et au pied de la passerelle, un passage à gué.



Carte des frontières de 1773

Du bourg, on pouvait donc par la couture du Merdinchon joindre directement l'Elnon au chemin de la Planche d'Elnon et emprunter le fameux gué, encore utilisé avant la première Guerre Mondiale (le bâtiment existait encore en 1913).

Dans une lettre du 15 décembre 1838, le maire de Rumegies, Désiré Coloman De Sauw, écrit à l'agent voyer en ces termes : « Le chemin de LILLE à MORTAGNE, passant par le village, allant au guet de l'Elnon par la rue Molière et la place Magie, se dirige sur Rongy, Locelles, sur la route départementale de Tournay à St Amand, Maulde et Mortagne est le chemin le plus fréquenté et le plus utile à toutes les communes ... ».

